



Monsieur le Député, cher Olivier

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération, cher Jean-François

Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, Mesdames et Messieurs les maires et élus voisins, Mesdames et Messieurs les présidents d'association ou leurs représentants, Messieurs les directeurs d'école, Mesdames et Messieurs, membres du conseil des sages

et à tous les jeunes gens, membres du conseil des enfants,

Je salue également les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, Monsieur le Curé

ainsi que tous les élus du conseil municipal

et l'ensemble des cadres et des agents de la commune et du CCAS, Je salue enfin toutes celles et tous ceux présents ce soir,

(Diapo 1)

Je me souviens le lundi 15 janvier 2018, à l'ouverture de la cérémonie des vœux, j'ai commencé mon discours en vous disant : « déjà 2018 ! ».

Un an plus tard, nous revoici ensemble pour la même cérémonie et j'ai envie de vous dire : « ce n'est pas possible, nous sommes déjà en 2019 ! ».

Qu'est ce qui fait que le temps passe à une telle vitesse, que les années deviennent des mois et que les semaines s'écoulent en une journée, que nous courrons sans cesse après le temps et des dossiers ? Parce que je ne sais pas pour vous, mais en mairie le rythme est effréné, je dirai même tendu. Je crois que jamais nous n'avons autant géré de dossiers simultanément et ce dans tous les services. Les projets de la municipalité se télescopent avec les dossiers règlementaires, les affaires courantes, les imprévus, les charges que nous imposent l'Etat. Et tout cela dans un contexte de gestion et de contrôle de la masse salariale qui contraint à ne pas recruter de personnel supplémentaire. Avec à peine 60 agents municipaux, je peux dire en toute humilité que nous sommes devenus experts dans l'art d'en faire toujours plus avec toujours moins.

2018 fut donc une année très chargée pour l'ensemble des commissions. Mais les projets ont continué d'avancer. Les projets déjà engagés mais aussi les projets nouveaux et tous ont été menés avec une volonté affichée de réunir, d'unir

et de partager ensemble pour l'intérêt et le bien de tous et de chacun.

(Diapo 2)

Parlons d'abord de patrimoine communal. Monsieur Patrick Philbert, adjoint délégué aux Bâtiments ne me contrariera pas : l'entretien du patrimoine communal est essentiel pour aujourd'hui et surtout pour demain. Pour reprendre ses propres mots, « garantir la pérennité de nos bâtiments dans le temps est une obligation légale mais aussi une obligation morale qui s'inscrit dans la sauvegarde et la transmission de notre patrimoine commun ». Ainsi au cours de l'année passée, les services techniques sont intervenus plus de 360 fois dans les bâtiments communaux pour des travaux d'entretien et de réparation divers.

En 2018, deux chantiers majeurs ont été conduits ; premièrement, la poursuite des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public à l'intérieur des bâtiments mais également aux abords. Le second chantier concerne la réfection des toitures de l'Espace Michel Crépeau, un chantier difficile et complexe débuté en juin et qui n'a pu être achevé cette année en raison de la défection d'une des entreprises. Il sera donc achevé au cours de l'été 2019. Je tenais d'ailleurs à remercier vivement l'ensemble des utilisateurs de cet espace et notamment les associations que l'on a bousculé à plusieurs reprises et qui ont toutes été compréhensives et bienveillantes, prouvant une fois de plus notre lien et notre attachement respectifs.

(Diapo 3)

Outre la conduite de chantiers, 2018 a été consacrée aux études relatives aux travaux de modernisation de la bibliothèque. Comme vous pouvez le constater sur le diaporama, les plans sont achevés. Les travaux vont démarrer au deuxième trimestre et durer de 8 à 9 mois. Evidemment je ne peux que me tourner vers nos conseillers départementaux pour solliciter du Département son soutien financier dans cette belle entreprise ; votre aide serait la bienvenue pour offrir aux habitants de la commune un troisième lieu de vie digne de ce nom.

Bien sûr durant ce temps, la vie de la bibliothèque ne s'arrêtera pas puisque le fonds documentaire sera temporairement déplacé dans la salle St Blaise.

Je pense que tout comme vous, nous avons hâte de découvrir ce nouveau bâtiment et de profiter des nouveaux aménagements.

La bibliothèque est un projet que nous n'avions pas pu faire aboutir lors de notre précédent mandat parce que, comme toujours, il faut faire des choix. C'est la raison pour laquelle il nous tient particulièrement à cœur ; d'autant que Nioul peut se vanter, malgré les ordinateurs, les tablettes numériques et les réseaux sociaux, de compter 1 032 adhérents, un chiffre qui continue d'augmenter, avec une moyenne de 900 emprunteurs par mois et de 23 500 ouvrages empruntés en un an.

Une seule question reste : comment s'appellera cette nouvelle bibliothèque ?

(Diapo 4)

Mais je crois que la palme du plus grand chantier de l'année 2018 revient au secteur de la voirie. Nous nous étions engagés sur ce mandat à reprendre la rue du Port dans son intégralité. Ce sera fait. Les travaux ont débuté en septembre dernier en partenariat étroit avec le Département, entre voirie, reprises des réseaux et dépose de la statue du Poilu.

Je ne reviens pas sur les fuites et les coupures d'eau ni sur les problèmes de circulation sur le chemin de Paris, cela fait partie des aléas des grands chantiers. Tout est organisé, tout est prévu sauf l'imprévu d'une canalisation qui cède ou de conducteurs de véhicule qui ne respectent pas les règles de circulation et de civisme. Mais rassurez-vous : à ce jour les travaux suivent le planning prévu...

La question de la réalisation des travaux de protection collective à Lauzières a également longuement occupé l'année passée. Après cinq études conduites par les services du Département, de l'Etat et de la Communauté d'Agglomération envisageant toutes les possibilités de protection, nous avons été contraints de conclure à l'impossibilité de réaliser des protections collectives en raison de la configuration du marais et de la nature des sols. La décision a donc été prise de nous orienter vers des protections individuelles, à l'image de ce qui a dû être réalisé sur certaines communes de l'île d'Oléron notamment. C'est une première sur le territoire de la CdA de La Rochelle ce qui implique de mener de nouvelles études de faisabilité, d'étudier les financements, de contacter les habitants. Les études ont déjà été engagées et une première réunion de restitution est déjà prévue à la fin du mois. Bien évidemment les habitants de la commune

seront tenus informés au cours de l'année 2019.

(Diapo 5)

Parlons Enfance-Jeunesse à présent. 2018 fut sur ce secteur d'activités une année riche et mouvementée.

Vous voyez à l'écran la nouvelle structure de jeux de l'accueil de loisirs ; il était en effet temps de remplacer l'ancienne. Fin 2017 et toute l'année 2018 ont été l'occasion de travaux d'entretien et de réparation sur l'ensemble des structures de jeux. C'est en effet un secteur auquel nous sommes évidemment très attentifs.

Un autre point marquant de l'année fut le renouvellement du Plan Educatif Local et du Projet Educatif de Territoire, deux documents qui actent nos orientations et notre politique en matière d'Enfance-Jeunesse sur la commune pour la période 2018/2022. En tout ce sont 53 actions dont 25 nouvelles qui vont être mises en œuvre sur 4 ans, des actions nouvelles comme par exemples des chantiers-jeunes ou bien des actions de sensibilisation à la différence et au handicap. Autant de projets qui ont pour vocation d'impliquer nos jeunes dans la vie de la commune et d'aider à trouver leur place dans la collectivité.

(Diapo 6)

Restons dans le secteur de la jeunesse en revenant sur la cérémonie citoyenne organisée pour la 1ère fois à Nieul en avril dernier. Ce fut un moment émouvant à la fois pour ces jeunes gens, nouveaux électeurs mais aussi pour nous. En ces temps difficiles sur le plan social et politiquement troublés, il n'est pas anodin de transmettre aux nouvelles générations les valeurs de la République et de la démocratie. C'est une cérémonie que nous reconduirons chaque année.

(Diapo 7)

Transmettre et se souvenir furent également la ligne de conduite de la cérémonie du 11 novembre.

A l'appel de l'Etat, et comme toutes les communes de France, nous avons enrichi la cérémonie commémorative de la fin de la 1ère guerre mondiale. Ensembles, écoliers et membres du Conseil d'Enfants, membres du Conseil des Sages, associations, représentants des Forces de l'Ordre et de l'Etat, habitants de la commune, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui sont tombés pour le pays et pour notre liberté. Ce fut un message fort envoyé aux extrémistes de tout temps et de tous les pays et partagés sur la place de la Liberté par environ 200 personnes, une foule jamais vu lors d'une cérémonie commémorative à Nieul.

(Diapo 8)

Quand on parle de partage, on évoque évidemment les affaires sociales.

Après le forum des Séniors en 2017, c'est une journée entière consacrée à leurs loisirs qui a été organisée en 2018. Notre volonté d'accompagner les plus âgés dans le maintien à domicile et de leur permettre de vivre à Nieul le mieux possible et le plus longtemps possible reste une priorité en termes d'actions sociales.

Il est en effet indispensable de garantir un lien social aux Séniors et cet effort doit être une réflexion partagée par tous. Le tissu associatif travaille en ce sens par l'organisation d'ateliers et d'actions spécifiques ; les services municipaux aussi, évidemment, que ce soit le CCAS ou le service Enfance-Jeunesse dans le cadre d'animations transgénérationnelles avec l'EHPAD « les jardins du Gô ».

Pour reprendre Matthieu Ricard, célèbre moine bouddhiste, « l'altruisme n'est pas un sacrifice ». C'est un devoir moral que l'on doit tous accompli, individuellement et collectivement. Ce n'est pas toujours simple de trouver la bonne action mais il faut le tenter.

Cette année la commission Affaires Sociales a innové en organisant des « petits déjeuners » de l'emploi sur la commune. C'est la première fois que nous réunissions sur la commune des demandeurs d'emploi nieulais, le Pôle Emploi, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ainsi que l'association Cohésion17 et des entreprises proposant des offres. Beaucoup d'échanges ont eu lieu, des contacts surtout pour des stages ou des emplois.

(Diapo 9)

Evidemment on ne peut pas parler de lien sans parler du secteur culturel.

Il n'est pas nécessaire de redire que notre volonté politique en matière de culture est, d'une part de proposer une programmation culturelle variée et d'autre part de permettre au plus grand nombre possible d'accéder à cette offre culturelle. Ainsi en 2018, la Municipalité a organisé une vingtaine de manifestations festives ou culturelles ; en y associant celles organisées par les associations et auxquelles la commune participe régulièrement, ce sont 45 manifestations qui se sont déroulées sur la commune en 2018. Nous avons également innové en juin avec l'organisation de la première bourse aux livres, une manifestation qui a remporté un grand succès. Cette expérience nous avons d'ailleurs eu envie de la poursuivre tout au long de l'année ; aussi depuis l'été dernier, des livres issus du désherbage de la bibliothèque sont donc à disposition du public au sein même de la bibliothèque offrant ainsi la possibilité pour chacun d'entre vous d'acquérir des ouvrages d'occasion.

2019 continuera à vous proposer une programmation variée à laquelle s'ajouteront deux grandes manifestations, la fête du Port du Plomb en juillet et les 10 ans de la fête des Arts en septembre.

(Diapo 10)

Bien sûr, il convient également de parler de développement durable ; Monsieur Marc Maigné, adjoint délégué à l'Environnement, ne me pardonnerait pas de ne pas aborder ce sujet on ne peut plus sensible et d'actualité.

Les actions en faveur de l'environnement entamées en 2017 se sont poursuivies en 2018 et continueront en 2019 et au-delà.

Depuis le 15 mai 2017, nous éteignons l'éclairage public de minuit à 5h30. Si, sur une année pleine, nous n'avons pas réalisé autant d'économies budgétaires qu'espéré, en raison de l'augmentation conséquente du prix de l'électricité, nous avons tout de même économisé 111 118 kW/H. Au-delà des économies, cette mesure a surtout permis de retrouver un peu d'obscurité la nuit. Nous allons d'ailleurs poursuivre cette démarche en participant en 2019 au concours de labellisation des villes et villages étoilés.

D'autres mesures ont été mises en place dans les services et notamment dans le secteur Enfance-Jeunesse avec l'arrêt de l'utilisation de la vaisselle jetable dans les cantines et la poursuite des actions de tri sélectif et d'anti gaspillage alimentaire.

La route est encore longue mais nous constatons que dans l'ensemble la population réagit positivement et participe à l'effort commun de désherbage et de nettoyage des trottoirs. L'installation des 3 bacs à marée sur le littoral renforce notre démarche de sensibilisation à l'environnement en pariant sur l'implication et la participation de chacun.

Enfin, quelques mots de finances. Malheureusement l'argent reste le nerf de la guerre, d'une guerre bien difficile entre manque de moyens et volonté de mettre en œuvre un service public de qualité. Encore et toujours, nous gérons au plus près du denier public ; nous optimisons chaque euro dépensé et nous essayons tant bien que mal de compenser toutes les inévitables augmentations et toutes les baisses de recettes. Et pourtant depuis 2016, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux. Depuis le début du précédent mandat, c'est-à-dire depuis 2008, la part communale de la taxe d'habitation n'a augmenté à Nieul que de 0,89 % ; celle de la taxe foncière de seulement 1,68 %. Parallèlement nous avons abaissé notre niveau d'endettement de 16 à 8,5 % entre 2012 et 2018. Fiscalité, dépenses, recettes, tout a été étudié au plus près pour garantir une gestion saine des finances de la commune (inviter Sylvie à donner quelques informations sur l'étude sur la tarification des services public en 2019 et sur le recours à un cabinet d'expert pour l'optimisation de la dette)

(Diapo 11)

Mesdames, Messieurs,

Voilà en synthèse un résumé de ce que fut 2018 et quelques orientations de 2019. Bien sûr bien d'autres projets, bien d'autres sujets seront traités tout au long de l'année. Autant que possible nous continuerons à maintenir et à renforcer le lien avec vous et avec la population nieulaise dans son ensemble ; nous poursuivrons nos partenariats avec le Département, avec les services de la Communauté d'Agglomération sur des dossiers essentiels comme le PLUi et le projet d'écoquartier, avec l'office Public communautaire pour des projets d'aménagements urbains. Je rappelle qu'en 2018, près de 110 logements ont été livrés.

Ce n'est qu'un des engagements parmi tant d'autres que nous avons tenu au cours de notre mandat. Au bout de cinq années d'exercice, nous sommes en effet heureux de constater que la quasi-totalité de nos objectifs ont été tenus ou le seront d'ici la fin de l'année. Nous sommes parvenus à réaliser les projets qui nous tenaient à cœur d'en l'intérêt de la commune et de ses habitants, malgré les difficultés notamment financières, malgré les aléas et les imprévus qui nous ont contraint souvent à ajuster nos programmes et nos ambitions.

Nous savons que les citoyens attendent beaucoup de leur commune ; c'est généralement à la mairie qu'ils appellent pour obtenir une réponse à leurs questions touchant l'organisation et la gestion de leur vie sur le territoire. La commune constitue le 1er maillon de la chaîne des collectivités territoriales, le 1er niveau de service public ; elle est donc essentielle, vitale même pour le quotidien des usagers. Et je peux vous assurer que nous sommes tous, en tant qu'élus, très attachés à notre service public à la française. Nous cherchons sans cesse, avec les services municipaux, à améliorer le service rendu compte tenu de nos moyens financiers, toujours contraints voire très contraints au regard de tout ce que nous souhaitons réaliser.

En 2018 la commune s'est engagée dans les démarches d'Etat civil en ligne afin d'améliorer la relation entre l'Administration et les citoyens ; en 2019 nous allons encore chercher à progresser en travaillant à la mise en place d'un « guichet unique » permettant aux habitants d'être encore mieux renseignés en mairie ; une part importante du temps sera également consacrée à la mise en œuvre du règlement sur la protection des données individuelles.

2019 est la dernière année pleine de notre mandat, une année qui s'annonce d'ores et déjà bien remplie pour ne pas dire bien chargée. Et cette année encore je remercie sincèrement l'ensemble du personnel communal et du CCAS pour leur investissement et leur engagement à nos côtés pour vous servir ; je remercie au nom de l'ensemble du conseil municipal, les membres des associations qui tout au long de l'année participent activement au dynamisme de la commune, les bénévoles du service public qui apportent du renfort dans les services, et bien sûr l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur investissement et leur assiduité depuis le début du mandat. Tous ensemble, chacun à son niveau et chacun dans son rôle, nous contribuons au bon fonctionnement de la collectivité dans l'intérêt de tous. Jean Rostand l'a dit mieux que personne : si la collectivité s'accordait le droit de sacrifier l'intérêt de chacun à l'intérêt de tous, c'est tous les individus qui s'en trouveraient lésés.

Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année ; et pour reprendre les propos du Chat de Gluck, « je vous souhaite tout ce que vous souhaitez qu'on vous souhaite mais en mieux ».